



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

### permis de conduire

Question écrite n° 75161

#### Texte de la question

M. Jean Marsaudon appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur les délais nécessaires pour passer son permis de conduire dans l'Essonne. Il y a encore quelques années, il y avait vingt-cinq inspecteurs pour couvrir le département. Cela permettait un délai d'attente de quatre mois et un nouvel examen, en cas d'échec, au bout d'un mois. Aujourd'hui, ils ne sont plus que quinze inspecteurs pour l'ensemble de l'Essonne ; et encore, sept d'entre eux sont affectés à d'autres activités. Cette incroyable pénurie entraîne des délais d'attente de huit mois pour passer l'examen du permis de conduire, et six mois supplémentaires en cas d'échec pour le deuxième examen. Des promesses avaient été faites pour la création de cinq nouveaux postes au cours de l'année 2000. Ces engagements n'ont pas été tenus et, deux ans après, la situation est devenue pire. Il lui demande donc de bien vouloir prendre enfin les dispositions nécessaires pour pallier ces carences qui empêchent les jeunes Essonnais de passer leur examen pour l'obtention du permis de conduire.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jean Marsaudon](#)

**Circonscription :** Essonne (7<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75161

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** équipement et transports

**Ministère attributaire :** équipement, transports, logement et tourisme

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 avril 2002, page 1851